Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 39-40 (1967)

Heft: 2

Artikel: Présentation de l'ensemble d'habitation du Parc de l'Etraz, Nyon

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-126173

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Présentation de l'ensemble d'habitation du Parc de l'Etraz, Nyon

L'unité d'habitation «En Champ-Mogins», à Nyon, est exemplaire à divers égards. Elle a été choisie parce qu'elle était l'aboutissement de plusieurs années d'études et de travail d'équipe entre architectes, ingénieurs, industriels et même sociologues. Elle répondait à un besoin pressant de logements à construire pour une classe moyenne, ou même modeste, et les techniques mises en œuvre, permettant la répétition des mêmes éléments sur d'autres terrains ou dans d'autres localités, autorisent à penser que le prix de revient, grâce à la quantité, pourrait être abaissé sans diminution de qualité.

Elle représente un essai original, dont on peut souhaiter qu'il soit imité, de recherche d'une solution harmonieuse de vie.

On peut en effet se poser la question de la responsabilité des constructeurs. Doivent-ils seulement fournir des logements? Leur rôle se limite-t-il à cela? Il est permis de penser que le meilleur logement du monde, s'il n'est pas adapté aux conditions de vie de notre époque, n'est pas suffisant. Il faut encore qu'il réponde à certaines exigences légitimes de l'habitant.

Il ne s'agit pas de construire des appartements luxueux, dont le loyer est si important qu'une catégorie de privilégiés peut seule les payer. L'important, c'est d'offrir à chacun, quelle que soit sa catégorie sociale, des logements qui permettront un épanouissement de la famille, une vie sociale normale.

L'ensemble réalisé à Nyon répond à ces préoccupations. Pour la première fois sans doute, les constructeurs n'ont pas seulement pensé à la rentabilité des capitaux investis mais se sont préoccupés de mettre à la disposition des locataires un ensemble d'aménagements qui leur permettra, s'ils le désirent, d'en tirer parti et ainsi de vivre mieux grâce aux facilités qui leur sont procurées.

La beauté ne coûte pas plus cher que la laideur. En effet, il ne coûte pas plus cher de construire des immeubles harmonieux que d'édifier des ensembles concentrationnaires. Il s'agit de réfléchir plus intensément et plus longtemps. Et aussi d'adopter les techniques les mieux appropriées.

Dans le cas qui nous occupe, il a été fait appel à la préfabrication. Bien sûr, certains préjugés tenaces s'attachent à ce mot: on pense que la préfabrication est synonyme de qualité moindre. C'est méconnaître les efforts de l'industrie suisse, qui s'est penchée avec intérêt sur ce problème et a mis au point des techniques adaptées à notre mentalité, répondant à nos exigences.

La cellule d'habitation qui nous a été présentée démontre à l'évidence qu'il est possible de réduire les prix de revient de la construction, sans sacrifier aucune des exigences de confort du locataire, bien au contraire.

Ce système offre en outre l'avantage de répondre aux désirs du Conseil fédéral parce qu'il ne fait appel qu'à une main-d'œuvre réduite et qu'il contribue ainsi à lutter contre la surchauffe.

Le logement type réalisé n'est qu'une des possibilités offertes au constructeur actuel qui cherche à réaliser au mieux une conception moderne de la vie en société. Cette préoccupation est exprimée à l'aide de photos dans une exposition organisée dans l'un des appartements terminés de l'unité d'habitation.

Contrairement à l'affirmation de personnes mal renseignées, les prix de location des logements d'«En Champ-Mogins» ne sont pas ceux d'appartements de luxe. Si l'entreprise avait bénéficié d'une aide de l'Etat, ils se situeraient au niveau de ceux des HLM.

En fait, lorsqu'ils sont prévus d'avance, les aménagements sociaux mis à la disposition des locataires: garderie d'enfants, terrain de jeux et terrain d'aventure, «pataugeoire», etc. n'influencent que très légèrement le prix des loyers.

D'une conception nouvelle et originale, cet ensemble immobilier témoigne de l'effort de réflexion d'un constructeur qui ne limite pas son rôle à la simple fourniture de logements, mais qui a recherché également une solution harmonieuse de vie correspondant aux temps modernes.